

free and fair, and that they represented a massive and spontaneous rejection of the confrontation advocated by the left”.

The bias becomes even more apparent when aid figures to the two countries are examined. While Guyana receives approximately \$7.3 million (mission administered funds—\$350,000, non-governmental funds—\$480,000, and bilateral aid—\$6.5 million), El Salvador receives only \$700,000 (mission administered funds—\$200,000, non-governmental funds—\$500,000, and all bilateral programs suspended). On a per capita basis Guyana receives more Canadian aid than any other country in the world.

The Sub-committee investigating the situation in Guyana was told that aid should be cut off to Guyana because aid only kept the present government in power. Representatives of the Guyanese Human Rights Association, whose lives would be in danger if their names were mentioned, stated in testimony given to the Sub-committee that “It is not helpful to maintain aid to the government because it contributes to the propping up of the government”.

Concerning human rights, the question should be asked whose human rights are we concerned about? In paragraph 12 in the report on South America, Uruguay is heavily criticized for suspending “civil and political liberties in order to combat urban middle class terrorism, which was unlike that found in any other South American country.” The report goes on to say that the measures used have solidified into “a system of state terror which destroys the very freedoms which the state intended to protect. The legal system in particular has been so perverted that detainees are now at the mercy of the state.” In explanation, the Uruguayan government claims terrorism could break out again at any time.

Where in the Report is mention of the rights of the ordinary citizen to live in peace? Did not the actions of the terrorists first violate the rights of those people who wanted no part of overthrowing the government in Uruguay, which to that time had held democratic elections? Does the Sub-committee then care more for the rights of the criminals than those of the victims? While the actions taken by the Uruguayan government appear unduly repressive to people living in the free world, it is interesting to note when we came close to such a situation in Canada with the FLQ, the government felt it was necessary to invoke the War Measures Act.

The perversion of the legal system that the report comments on is also an issue in El Salvador. Remarks recently made by American Ambassador to El Salvador, Mr. Dean Hinton, made it clear that the United States Congress would not further aid El Salvador unless there was improvement in their legal system. While this is definitely a problem in El Salvador, the question again arises over responsibility for the situation. If terrorism had not occurred, would there then be any need for the repressive measures in El Salvador that have so adversely affected their judicial system? The terrorists, therefore, must accept a measure of guilt for the collapse of the economy and

dernières avaient été libres et justes, et qu’elles représentaient un rejet massif et spontané de l’affrontement prôné par la gauche.

La partialité du Sous-comité devient encore plus évidente si l’on tient compte de l’aide fournie à ces deux pays. Alors que la Guyane reçoit environ 7,3 millions de dollars (350 000 \$ en fonds administrés par les missions, 480 000 \$ en fonds non gouvernementaux et 6,5 millions de dollars au titre de l’aide bilatérale), le Salvador ne reçoit que 700 000 \$ (200 000 \$ en fonds administrés par les missions, 500 000 \$ en fonds non gouvernementaux, et absolument rien au titre des programmes d’aide bilatérale). Par habitant, la Guyane reçoit donc plus d’aide du Canada que tout autre pays au monde.

Lorsque le Sous-comité a soulevé la question en Guyane, on lui a affirmé que le Canada devait suspendre toute aide à ce pays parce que celle-ci ne servait qu’à maintenir au pouvoir l’actuel gouvernement. Des représentants de l’Association guyanaise des droits de la personne, dont la vie serait en danger si leur nom était mentionné, ont affirmé dans leur témoignage devant le Sous-comité qu’il ne fallait pas continuer à fournir de l’aide au gouvernement parce que cette assistance ne servait qu’à appuyer ce dernier.

Nous devons donc nous demander de qui nous voulons défendre les droits. Au paragraphe 12 de son rapport sur l’Amérique du Sud, le Sous-comité critique vertement l’Uruguay pour avoir suspendu «les libertés civiles et politiques afin de combattre le terrorisme urbain issu des classes moyennes, et différent en cela du terrorisme exercé dans tous les autres pays d’Amérique du Sud». Il continue ensuite en disant que ces mesures se sont concrétisées «en un régime de terreur étatique qui détruit les libertés mêmes que l’État était censé protéger. Le système juridique en particulier a été tellement faussé que les prisonniers sont maintenant à la merci de l’État.» À titre d’explication, le gouvernement de l’Uruguay affirme que le terrorisme peut resurgir n’importe quand.

Cependant, les auteurs du rapport ne mentionnent nulle part le droit qu’a le simple citoyen de vivre en paix. Les terroristes n’ont-ils pas violé d’abord les droits de ces personnes, qui n’avaient rien à faire du renversement d’un gouvernement ayant tenu jusque-là des élections démocratiques? Faut-il en conclure que le Sous-comité se préoccupe davantage des droits des criminels que de ceux des victimes? Les mesures prises par le gouvernement de l’Uruguay semblent certes indûment répressives pour des personnes vivant dans le monde libre, mais il est intéressant de noter que, lorsque le Canada a connu une situation similaire provoquée par le FLQ, le gouvernement a cru bon d’invoquer la Loi sur les mesures de guerre.

La détérioration de l’appareil juridique notée dans le rapport est aussi un problème au Salvador. Il ressort clairement de certaines observations faites récemment par l’ambassadeur des États-Unis au Salvador, M. Dean Hinton, que le Congrès américain n’accordera plus d’aide à ce pays à moins que celui-ci n’apporte des améliorations dans ce domaine. Bien que ce problème soit effectivement très grave au Salvador, il faut encore une fois se demander qui est responsable de la situation. S’il n’y avait pas eu de terroristes, aurait-il été nécessaire de prendre des mesures répressives qui ont faussé à ce point le processus judiciaire? Les terroristes doivent donc accepter leur part du blâme pour l’effondrement de l’économie et le déclin